



MAIRIE DE LACENAS

Périodicité retenue	Annuelle
Montant de l'échéance	25 223.56
Frais de dossier	330 €
Remboursement anticipé	Possibilité moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)

- **PREND** l'engagement pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents inhérents à ce dossier.

2- EMPRUNT D'UN MONTANT DE 100 000€ AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST EN ATTENTE DE SUBVENTIONS OU FCTVA

Rapporteur : Mme Catherine RABOURDIN

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que pour financer les travaux du centre bourg, il est prévu de recourir à une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000€ afin de pallier aux délais de remboursement de la FCTVA et aux versements des subventions accordées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DECIDE** de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt d'un montant de 100 000 Euros
- **VALIDE** les caractéristiques financières de l'emprunt comme précisées ci-dessous :

Crédit à court terme taux fixe en attente de subventions ou FCTVA	
Montant du capital emprunté	100 000 Euros
Durée d'amortissement	24 mois
Taux d'intérêt fixe	0.50%
Frais de dossier	380,00 Euros
Type d'amortissement	Remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)
Périodicité des intérêts	Intérêts annuels payables à terme échu
Remboursement anticipé	Possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible
Délai de déblocage	Déblocage par tranches possible, sous réserve d'acceptation du dossier, dans les 3 mois qui suivent l'édition du contrat.

- **PREND** l'engagement pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement de cet emprunt,



MAIRIE DE LACENAS

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents inhérents à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Elections Législatives 12 et 19 juin,
Point sur les travaux école et centre bourg,
Point sur les travaux des commissions,

CAVBS :

1. Expérimentation RER Villefranche-Lyon-Vienne,
2. Transition énergétique,
3. Réunion de présentation le 29 ou le 30 juin sur les orientations du PLUIH
4. Mise en place d'un groupe de travail sur le futur PLUIH (30 juin – 31 décembre).

DIA.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 20H.

La prochaine réunion du conseil est fixée au Lundi 13 juin 2022 à 18H30.

LISTE DES DECISIONS DU MAIRE PRISES CONSEIL MUNICIPAL DU 16/05/2022

2022-022	SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT D'UN MONTANT DE 330 000€ AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST
2022-023	SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT D'UN MONTANT DE 100 000€ AUPRES DE LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST EN ATTENTE DE SUBVENTIONS OU FCTVA



MAIRIE DE LACENAS
